

La politique Espaces Naturels Sensibles

Auteur:Cécile Coulombeau<Cecile.COULOMBEAU@cg28.fr>

La protection de la biodiversité et des paysages est l'une des principales compétences du département d'Eure-et-Loir en matière d'environnement.

La politique des espaces naturels sensibles vise à préserver, reconquérir et valoriser des espaces qui présentent des formations écologiques ou paysagères remarquables ou menacées.

De nombreuses actions sont ainsi menées par le Conseil général, le plus souvent en partenariat avec des associations ou des collectivités.

Pour en savoir plus : - Tél. 02 37 88 48 12

[Téléchargez la plaquette "Préserver les espaces naturels sensibles en Eure-et-Loir"](#)